



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu de la réunion Comité APEL – Direction du mardi 28/09/2021

Direction d'Albert de Mun :

- Mme Drouet
- M. Armanet
- Mme Tardi
- Mme Fosset
- Mme Arnaud

APEL :

- Stéphanie Tran
- Emmanuelle Aboukrat
- Christine Arnoux
- Carole Lemaire
- Marie Waroux
- Capucine Cronier
- Coralie Neves
- Christelle Chenel
- Fabrice Aléonard

1. Point sur la situation sanitaire.

Informations concernant la vaccination du 17/9.

Brassage des classes en cours de langues étrangères et aux ateliers AS & culturels.

Décisions à prendre par rapport à l'organisation d'ADM en fête (concernant notamment la restauration).

Seul un cas de Covid a été déclaré avant la rentrée.

La couverture vaccinale est très importante au lycée et parmi les professeurs.

La journée de vaccination du 17 septembre a été mutualisée avec l'établissement Montalembert : 27 personnes se sont inscrites au total, des primo et secondes vaccinations.

Une deuxième journée de vaccination sera organisée le 8 octobre.

La limitation du brassage des classes a lieu uniquement par niveau. Avec le port du masque, le risque est limité.

Le moment de la journée où il faut être le plus vigilant est la cantine. Les fenêtres y sont ouvertes en permanence.

Il est trop tôt pour aborder les dispositions à prendre pour ADM en Fête.

2. Point sur la rentrée. Professeurs manquants. Retraite d'un professeur de latin : si départ effectif en décembre, quid de son remplacement.

Il manquait un professeur de musique à la rentrée, pour 4 heures par semaine. Une enseignante, qui n'avait pas un temps complet, a accepté de prendre en charge ces 4h dès le vendredi suivant notre réunion. Mme Drouet remercie Mme Triollier d'avoir assuré ces 4h le temps qu'elle trouve quelqu'un afin que les élèves ne restent pas sans professeur.

Le remplacement du professeur de latin qui part en retraite en milieu d'année scolaire a déjà été anticipé par la Direction. Il n'y aura pas de période sans professeur.

3. Tenue exigée des élèves : besoin de clarification pour les familles et d'équité entre tous les élèves.

Problème actuel lié aux réseaux sociaux : le harcèlement des élèves nés en 2010.

Proposition de projet : « Être élève à ADM ».

Certains parents, surtout au niveau du lycée, ont été surpris par le discours sur les tenues vestimentaires lors de la réunion de rentrée, car il concernait principalement le « crop top » porté par les filles.

Des parents remontent que leur enfant, en général des filles, a parfois eu des remarques de la part de surveillant ou de professeur sur le débardeur porté ou la longueur de leur jupe. Les élèves ne savent plus toujours ce qu'ils peuvent porter.

Les codes n'étant pas toujours identiques d'une famille à une autre, les parents aimeraient qu'un code vestimentaire plus détaillé, valable pour tous, soit diffusé.

La Direction fait remarquer que l'affiche concernant l'interdiction du port du « crop top » à l'entrée du passage Chartil est unisexe (pantalon et haut), afin de s'adresser à tous les élèves.

La Direction explique qu'un code vestimentaire détaillé ne serait ni exhaustif ni pédagogique. Le but n'est pas d'imposer un dictat vestimentaire précis mais de leur apprendre que la tenue pour les vacances et la plage ne peut être la même que celle pour se rendre sur leur lieu de travail : l'école.

La Direction pense que les élèves ont suffisamment de discernement pour savoir ce qu'est une tenue correcte.

L'APEL suggère qu'un cours de vie de classe soit consacré à ce sujet, afin de pouvoir échanger.

Le problème de harcèlement des élèves nés en 2010, médiatisé actuellement, n'a pas été relevé à AdM et certains parents remercient l'établissement de ne pas en avoir fait la « publicité » auprès de leurs enfants. La Direction invite les parents dont les enfants seraient confrontés à un tel souci à prendre immédiatement contact avec l'adjointe.

4. Communication sur Parcoursup : chiffres concernant les vœux acceptés des élèves (combien ont eu leur 1^{er} ou 2^e vœu).

La Direction explique qu'il n'y a pas de hiérarchisation des vœux dans Parcoursup, qu'il faut bien réfléchir lorsqu'on remplit la fiche. Lorsqu'un élève a plusieurs réponses positives, il ne peut garder

qu'un choix dans Parcoursup. Les vœux évoluent pendant 6 semaines après les choix renseignés, ce qui est stressant pour les élèves.

Il est possible pour les familles de voir le parcours des anciens élèves dans la section « que sont-ils devenus » du site d'ADM. L'établissement diffusera les informations concernant la promo 2021 après la remise du diplôme.

La Direction explique que de nombreuses réunions sont organisées à partir de la classe de première à destination des parents et des élèves en vue de les aider à remplir Parcoursup, à rédiger les lettres de motivation, et insiste sur l'importance de la valorisation de l'expérience personnelle et la notion d'engagement dans le logiciel. Pour cette partie les élèves sont également conseillés par l'établissement, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec le professeur principal et/ou l'adjointe.

5. Point à date sur l'aménagement des cours de récréation.

L'APEL va financer 2 structures pour la cour des maternelles afin de répartir les élèves dans la cour. Il a été omis dans le budget le revêtement de sol obligatoire pour des raisons de sécurité. L'APEL demande si l'établissement pourrait le financer. Ce point sera à préciser lorsque le devis sera reçu.

Un rendez-vous avec un commercial de la société Manutan est en attente afin de vérifier les emplacements, la surface du revêtement à prévoir et le coût.

L'APEL finance également 5 jeux muraux pour la cour du primaire, qui vont être prochainement commandés auprès de la société Acodis.

Concernant la cour du collège, l'APEL suggère un banc végétalisé.

Il était prévu une aide de l'APEL pour du mobilier pour la nouvelle salle accueillant les lycéens, mais la Direction, souhaitant que cette salle soit opérationnelle dès la rentrée, a financé ce projet.

6. Point sur le centenaire.

La commission du centenaire se réunit toutes les 2 semaines.

Il est prévu un temps festif le jeudi 14 octobre au matin pour tous les élèves.

Le 16 octobre aura lieu la célébration marquant le début des 100 ans d'ADM. La cérémonie sera suivie d'une exposition et d'ateliers, ainsi que d'un cocktail.

Plus de 800 personnes ont déjà répondu positivement à l'invitation.

Afin de pouvoir s'organiser avec la situation sanitaire actuelle, ADM va envoyer un questionnaire aux familles, afin de connaître plus précisément le nombre de personnes présentes à la cérémonie, aux ateliers et au cocktail.

7. Commission restauration : proposition d'un nouveau format de réunion, sans les élèves.

Préparation d'un google form à envoyer aux élèves en amont et réflexion sur un outil de suivi efficace qui serait utilisé lors de chaque commission pour vérifier l'avancée des points en questionnement. Point sur fontaine à eau et l'application bon app (visibilité, menus, allergènes devaient être indiqués).

La prochaine commission restauration aura lieu le 22 novembre. Les élèves n'y seront pas conviés afin de limiter le nombre de personnes et de pouvoir échanger plus facilement.

Les points identifiés lors de la dernière commission seront repris et les élèves interrogés en amont via un questionnaire en cours d'élaboration pour le Comité de l'APEL

La fontaine à eau a été enlevée cet été et une nouvelle a été commandée.

L'application BonApp a été abandonnée au profit de l'application AppTable.

8. Point agenda : dates des prochaines réunions (du centenaire, commissions informatique & restauration et le prochain CA) et journées pédagogiques du 1er trimestre.

Il n'existe plus de commission informatique étant donné qu'un nouveau service a été créé, sous la responsabilité de Mr Kling.

4 octobre : prochaine réunion du centenaire

18 octobre : AG de l'APEL

22 novembre : commission restauration

8 décembre : journée pédagogique

13 janvier 2022 : prochain CA, fixé à 18h15

9. Points divers

La Direction souligne que beaucoup de familles n'ont toujours pas activé leur compte NEO et ONE.

NEO et ONE étant le principal moyen de communication entre ADM et les parents, l'activation des comptes doit se faire dès que possible.